Organisme de formation
FORMASBESTOS

631 rte du bourg
76490 LOUVETOT
+33 2 32 70 80 47
info@fauv.group

Programme de formation

Travaux en hauteur / Port du Harnais

Préalable

Niveau :

Durée :
2 jours (14 h)

Validité :
3 ans

Tarifs :
Nous consulter

Quantité bénéficiaire :
6

Personnes concernées :

Toute personne amenée de façon occasionnelle ou permanente à travailler en hauteur sur un poste de travail nécessitant le port d'un EPI contre les risques de chutes de hauteur

Prérequis :

Aptitude au poste de travail Avoir à disposition des EPI adaptés - Avoir 18 ans

Programme de formation :

Statistiques des accidents du travail

Droits obligations et responsabilités

- Pour l'employeur

- Pour l'employé

Les risques présents sur le poste de travail

Que faire en cas d'accident

Dans quelles situations avoir recours aux EPI

Les différents EPI

- Corps

-Tête

- ...

La Signalisation

Évaluation théorique

- QCM

Évaluation pratique

- Évaluation des risques en salle

- Procédure d’utilisation des EPI sur plateforme pédagogique

Objectifs :

- Connaître les opérations spécifiques pour les travaux en hauteur à l’aide de protections individuelles

- Être capable de travailler en hauteur en utilisant les protections individuelles adaptées aux conditions du poste de travail

Pédagogie :

Accueil :

- Présentation de l’équipe, des stagiaires et des objectifs de la formation

Les principes généraux de prévention :

- Présentation des droits et devoirs des employeurs et employés dans la sécurité des travaux en hauteur

Les risques :

- Analyses des typologies de risques

Les matériels :

- La préhension du corp

- Harnais

- Les éléments de liaison

- Système d’arrêts de chutes

- Système de maintien

- Système de retenue

- Les dispositifs d’ancrages

Méthode pédagogique :

Présentation théorique

Applications pratiques avec le matériel des bénéficiaires

Moyens pédagogiques : *Présentation et utilisation des matériels type utilisés couramment en entreprise*

- EPI & Ancrages

Objectifs pédagogiques :

- Préparer son poste de travail

- Connaitre les procédures de mise en place des sécurités individuelles

- Être en capacité de définir les moyens de secours éventuels à mettre en œuvre en cas d’accident